

CHALLENGE STARTHESE P.U.I NORMANDIE

Principes et règlement du challenge

Article 1 : Positionnement

Le dispositif est centré sur l'initiation des jeunes chercheurs à l'entrepreneuriat. Il n'est pas requis des participants qu'ils candidatent à partir d'un projet réel ou qu'ils s'engagent à continuer l'instruction de ce projet à la suite de cette expérience.

Le dispositif inclut explicitement toutes les formes d'innovation et notamment les innovations en SHS et les approches transdisciplinaires sans se restreindre à l'innovation technologique et à la Deeptech.

Article 2 : Objet du Challenge

Starthèse est un programme national qui vise à faire connaître, sur l'ensemble du territoire, les dispositifs qui permettent aux jeunes chercheurs de se lancer dans l'entrepreneuriat, afin de valoriser leurs compétences et leurs travaux de recherche.

Le programme cible les dispositifs de sensibilisation à l'entrepreneuriat des doctorants ou jeunes docteurs (depuis moins de 5 ans). Il contribue ainsi à l'émergence de solutions répondant aux enjeux auxquels est confrontée notre société, qu'ils soient sociaux, économiques, culturels ou environnementaux. Il permet à ces dispositifs de faire connaître leurs spécificités à l'échelle nationale.

Parallèlement à l'innovation technologique et à la deeptech, Starthèse englobe également toutes les formes d'innovation en sciences humaines et sociales et en approches transdisciplinaires pour que le spectre scientifique pris en compte soit le plus large possible.

Le challenge Starthèse P.U.I Normandie en est la déclinaison territoriale en Région Normandie. A l'issue de ce challenge, un candidat désigné lauréat sera ensuite présenté au challenge national.

Article 3 : Conditions d'éligibilité

Le dispositif s'adresse aux jeunes chercheurs, c'est-à-dire aux doctorants inscrits pour l'année universitaire en cours ou aux docteurs ayant soutenu il y a moins de 5 ans à la date de leur candidature au challenge Starthèse P.U.I. Normandie. Il est attendu que les candidats aient suivi un programme de formation à la créativité et/ou de conception.

Article 4 : Organisation du challenge Starthèse P.U.I Normandie

Etape 1 :

Organisé en premier lieu à l'échelle de la Région dans le cadre du P.U.I Normandie, le challenge est piloté par Pépite Normandie, en lien avec le Collège des Ecoles Doctorales, Normandie Valorisation et Normandie Incubation.

Le présent règlement est applicable dans le respect des engagements qui ont permis l'affiliation du dispositif Starthèse P.U.I Normandie au dispositif national.

Le processus comprend deux étapes : une candidature sur la base d'un dossier téléchargeable sur le site www.normandie-univ.fr, comprenant la description du projet et les justificatifs de son éligibilité. Puis un pitch de 5 minutes devant un jury.

- Ce pitch aura une durée maximale de 5 mn et se déroulera en public;
- Un temps d'échange de 10 minutes maximum sera possible entre les membres du jury et les candidats après le pitch.

Sur la base des critères listés à l'article 6, le jury désignera le lauréat qui représentera le territoire normand au niveau national du Challenge Starthèse.

Etape 2 :

La désignation du jeune chercheur lauréat devra être remontée au comité national d'organisation avant la date limite fixée chaque année. Ce lauréat participera au Challenge national, à l'automne de l'année en cours, dont les modalités seront précisées par le comité national d'organisation. Ce challenge national n'est pas une nouvelle étape de sélection, le lauréat normand deviendra de fait lauréat National du Challenge Starthèse.

Article 5 : Composition et tenue du Jury

Le jury sera composé de 3 à 5 membres, un président du jury sera désigné par le Comité d'Organisation normand.

Il conviendra d'inclure des représentants du monde socio-économique, de l'innovation, de l'entrepreneuriat et du monde de la recherche.

En cas de conflit d'intérêt, par exemple si un membre du jury connaît personnellement un candidat ou si ce candidat est ou a été inscrit dans son établissement, le membre du jury concerné doit se déclarer à l'ensemble des membres, et ne participe pas aux questions ni à l'évaluation du candidat.

Article 6 : Critères d'évaluation

Évaluation du candidat

L'évaluation du candidat prendra en compte les éléments suivants :

- Les savoirs et compétences acquis pendant l'activité de recherche sont explicitement en adéquation avec les besoins du projet ;
- Structuration et argumentation du pitch tout au long de la présentation ;
- Qualité de la prise de parole : fluidité du discours, éloquence, pédagogie, force de conviction, respect du temps ;
- Intégration par le candidat dans sa présentation d'une réflexion sur l'expérience acquise à travers le dispositif de sensibilisation entrepreneuriale.

Évaluation du projet :

L'évaluation du projet prendra en compte les éléments suivants :

- Identification et qualification du besoin couvert par la proposition de valeur ;
- Clarté de la proposition de valeur et caractère différenciant vis-à-vis de l'existant / solution alternative ;
- Identification et maîtrise des conditions de faisabilité de la proposition de valeur ;
- Capacité à identifier et mobiliser les compétences nécessaires ;
- Formulation des premières hypothèses pour élaborer un modèle économique ;
- Intégration de l'impact de la solution proposée au regard des enjeux sociaux, sociétaux, environnementaux.

Remarques : Il n'est pas attendu des lauréats qu'ils présentent spécifiquement :

- Un modèle d'affaire abouti ;
- Un modèle de financement ;
- Un business plan.

Les candidats bénéficieront d'une session de préparation à la prise de parole en public.

Article 7 : Les prix

Pour le Challenge Starthèse P.U.I Normandie, trois prix pourront être décernés :

- Le prix « **Créativité** », qui aura emporté l'adhésion du jury pour la capacité du candidat à transformer de manière originale son expérience de thèse en une proposition de valeur convaincante et cohérente. ;
- Le prix « **Impact** », qui aura emporté l'adhésion du jury pour la capacité du candidat à répondre de manière ambitieuse à des enjeux majeurs de société ou d'environnement ;
- Le prix « **Audace** » qui aura emporté l'adhésion du jury pour la démarche personnelle que le candidat aura engagé à travers son projet, pour la qualité de son retour d'expérience ;

Par ailleurs, le public pourra décerner son propre prix qui ne répond à aucun critère particulier sinon celui de son adhésion appréciée par un vote.

Parmi les prix décernés par le jury, ce dernier désignera celui ou celle qui représentera le territoire pour le Prix national devenant de fait lauréat national de Starthèse P.U.I Normandie.

La délibération du jury quant à la désignation de ce lauréat P.U.I Normandie se fera à huis clos. La décision du jury n'aura pas à être motivée et ne pourra pas être remise en cause par les lauréats non retenus

Le Challenge Starthèse P.U.I Normandie vise à valoriser une expérience, à reconnaître un travail réalisé et à permettre une visibilité aux lauréats auprès des acteurs socio-économiques par la remise d'un prix.

Article 8 : Modalités de participation

Pour participer au Challenge Starthèse, les candidats devront remplir un dossier de candidature téléchargeable sur le site : www.normandie-univ.fr

- Le dossier devra être renvoyé selon les modalités définies dans le dossier ;
- Un e-mail de confirmation du dépôt de candidature sera adressé au candidat ;
- Seuls les dossiers respectant les conditions d'éligibilité seront retenus et examinés ;
- La longueur du dossier d'inscription rempli (hors règlement) ne doit pas excéder 7 pages A4 ;
- Les frais éventuels engagés par les candidats pour la participation au Challenge ne feront pas l'objet de remboursement.